

Togo/Affaire du documentaire

Inculpation des trois intéressés pour fausses déclarations

Dans un communiqué publié le samedi 22 août 2026, le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Madjoulba, et son collègue de la Justice et des Droits humains, Pacôme Adjourouvi, ont tenu à faire des précisions sur les circonstances ayant conduit à l'interpellation de trois membres d'une équipe ...



PAGE 3

MEDIAS



Togo-Chine

Lomé veut renforcer sa coopération

À Beijing, le Togo entend donner un nouvel élan à sa coopération médiatique avec la Chine. Invitée au 7^e Forum sur la coopération des médias sino-africains, la ministre de la Communication ...

PAGE 11

CADRE DE VIE



Aménagement du territoire

Le gouvernement trace la voie d'un Togo plus attractif

L'aménagement du territoire appelle à anticiper les besoins. En s'inscrivant dans cette logique, le Togo s'est doté d'un Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2026-2046). À travers ce dossier, nous faisons un retour sur cet outil ...

PAGES 6&7



Libérer, reconnecter, pacifier

Trois verbes pour comprendre le positionnement du Togo

► Faure Gnassingbé, une nouvelle médiation couronnée par la libération de deux otages

PAGE 3

DERNIERES HEURES

ANPE : ouverture des candidatures pour 1 200 places de stage en entreprise

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), en partenariat avec le secteur privé, a lancé ce 21 août l'édition 2026 de son programme « Vacances actives en entreprise » (VAE), destiné à placer 1 200 étudiants en stage d'immersion d'un mois au sein d'entreprises togolaises. Le dispositif cible les Togolais de 18 à 35 ans, inscrits pour l'année 2025-2026 dans un établissement reconnu par l'État, en fin de cycle Licence ou en Master, toutes filières confondues, avec des conditions spécifiques selon l'année d'obtention du BAC II. Les bénéficiaires antérieurs des programmes AIDE, du volontariat ANVT ou de l'édition 2025 du VAE ne sont pas éligibles. Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur www.vae.anpetogo.org, du 22 août au 30 septembre 2026. Le dossier requiert notamment la carte d'identité, la carte d'étudiant, l'attestation du BAC II, les relevés de notes, le RIB, l'acte de naissance et la photo d'identité. Les stages se dérouleront entre septembre et octobre 2026. L'ANPE précise que l'ensemble des démarches reste entièrement gratuit.

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANÇÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

0% TAUX

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

*Offre soumise à conditions

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

	SOMMAIRE	USA/Migration Le Libéria va accueillir 1200 migrants expulsés des USA sans compensations  P 4	Mines Le Togo lève la suspension des autorisations de prospection  P 5	Jeu africain de beach-volley Le Togo s'arrête en 16ème de finale  P 10
---	-----------------	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Ayivi Essenam : une passion d'enfance devenue tremplin vers l'autonomie

Dans la petite ville d'Afangnan, située dans la préfecture du Bas-Mono, Ayivi Essenam incarne aujourd'hui le visage d'une réussite nourrie par la persévérance, le travail et le produit financier bien ciblé. Coiffeuse de profession, elle est l'exemple vivant de ce qu'une passion d'enfance peut devenir lorsque le destin est bien orienté.

Dès son plus jeune âge, Essenam montrait déjà un intérêt inhabituel pour la coiffure. Alors que d'autres enfants se consacraient à des jeux d'enfance traditionnels, elle passait des heures à tresser les cheveux des rares poupées qu'elle possédait. « J'adorais jouer avec les cheveux de mes poupées. C'était comme si, déjà à cet âge, je savais que la coiffure allait être ma vie », se souvient-elle, les yeux brillants de nostalgie. Après avoir décroché son Certificat d'Études Primaires (CEP), une décision fut prise en commun accord avec ses parents : Essenam devait quitter l'école pour se concentrer pleinement sur sa passion. « Ce n'était pas facile de dire adieu aux bancs de l'école, mais je savais au fond de moi que la coiffure était mon chemin », confie-t-elle avec une voix empreinte de détermination. Ainsi, elle commença son apprentissage dans un salon de coiffure local, où chaque jour était une nouvelle leçon, une nouvelle étape vers l'accomplissement de son rêve. Une fois son diplôme en poche, Essenam ouvrit son premier atelier de coiffure,

grâce au soutien financier de ses parents. L'atelier, simple mais fonctionnel, était installé devant la maison familiale, dans une zone rurale. Cependant, ce lieu, bien qu'emprunt de souvenirs chaleureux, ne permettait pas de toucher une large clientèle. « Il y avait peu de passage, peu de clientes. Je me disais que si je voulais vraiment faire grandir mon affaire, je devais être là où se trouvaient les gens », explique-t-elle avec franchise. C'est ainsi qu'elle prit la décision de déménager son activité au centre-ville, un choix audacieux qui marqua un premier tournant dans son parcours. Le véritable changement arriva lorsqu'Ayivi rencontra le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). « C'est à ce moment-là que tout a changé pour moi. Grâce au produit financier du FNFI, j'ai pu croire en un avenir plus grand pour mon salon », témoigne-t-elle avec une reconnaissance visible. Ayivi Essenam obtint son premier crédit, grâce au produit AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers), d'un montant de 200 000 FCFA. « Avec ce premier prêt, j'ai pu acheter

un séchoir, un équipement indispensable pour tout salon de coiffure qui se respecte. Avant cela, je travaillais dans des conditions limitées, mais là, j'ai pu améliorer mes services », se rappelle-t-elle avec émotion. Mais Essenam ne s'est pas arrêtée là. Après avoir remboursé son premier prêt, elle accéda à un second cycle de financement, cette

réinventer pour répondre aux besoins de sa clientèle. « Ce que je gagne maintenant me permet de subvenir aux besoins de ma famille et de participer aux dépenses de la maison. C'est une immense fierté », dit-elle avec un sourire plein de gratitude. Mais au-delà de la réussite économique, c'est une histoire d'émancipation et

possible », affirme-t-elle avec une sagesse qui vient de ses propres expériences. L'histoire d'Ayivi Essenam prouve que lorsque passion, détermination et accès à des produits financiers se conjuguent, les rêves peuvent devenir réalité. Pour elle, le FNFI a été une porte ouverte vers un avenir prometteur. « Grâce au Produit AJSEF, j'ai



Ayivi Essenam

fois-ci de 300 000 FCFA. « Ce deuxième prêt m'a permis de diversifier mon activité. J'ai commencé à vendre des mèches directement dans mon salon. Mes clientes n'ont plus besoin d'aller ailleurs pour s'en procurer », raconte-t-elle, fière du chemin parcouru. Aujourd'hui, son salon attire de plus en plus de clientes, et Essenam ne cesse de se

de confiance retrouvée. Ayivi Essenam est devenue une femme respectée dans sa communauté, une source d'inspiration pour toutes celles qui, comme elle, ont un rêve mais hésitent à le poursuivre. « Si je peux donner un conseil, c'est de croire en soi et de ne jamais abandonner. Les obstacles sont là, mais avec de l'inclusion financière et de la détermination, tout est

pu voir plus loin que les limites de mon village. Aujourd'hui, je me projette, je vois grand, et je sais que ce n'est que le début », conclut-elle, avec la conviction qu'elle a encore beaucoup à accomplir. Ayivi, de son petit atelier d'Afangnan, montre que tout est possible avec un peu de travail, beaucoup de vision et l'accès à des financements adaptés

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togomatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

Libérer, reconnecter, pacifier

Trois verbes pour comprendre le positionnement du Togo

Le 20 août 2026, deux Russes capturés par le Front de libération de l'Azawad (FLA) lors de la bataille de Tinzawaten en juillet 2024 ont retrouvé la liberté, après une médiation dans laquelle le média français Jeune Afrique attribue un rôle important au Togo.

Une semaine auparavant, 82 militaires maliens avaient déjà été libérés grâce au Togo. Mais il faut regarder plus loin : des soldats ivoiriens détenus au Mali, le dialogue AES-Cédéao, la médiation dans les Grands Lacs etc... Une même diplomatie apparaît. Lomé ne cherche pas seulement à commenter les crises africaines. Elle cherche des portes de sortie. Le Togo de Faure Gnassingbé n'est pas entre les camps. Il essaie de construire des passages entre eux.

Lomé entretient le dialogue avec Bamako sans tourner le dos à la Communauté économique des États

d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Il peut travailler avec des partenaires occidentaux tout en conservant des relations avec Moscou, Pékin ou les pays du Golfe. Dans les Grands Lacs, le processus africain dirigé par Faure Gnassingbé doit lui-même s'articuler avec Washington et Doha. La multipolarité togolaise de

les portes, le Togo garde les numéros de téléphone. Du Sahel aux Grands Lacs, le Togo construit une puissance rare : pouvoir encore parler à ceux qui ne se parlent plus. Le Togo transforme sa petite taille en grande influence diplomatique. Ce n'est pas de la neutralité passive. C'est de la liberté stratégique mise au

importante d'Afrique. Sans elle, ni autoroutes, ni ports, ni usines, ni écoles, ni investissements ne tiennent longtemps. Voilà pourquoi la séquence malienne dépasse largement une libération de prisonniers.

Elle s'inscrit dans une diplomatie togolaise qui traite sécurité, dialogue politique, intégration régionale et développement comme les morceaux d'un même système. De la Cédéao aux Grands Lacs, cette vision trouve désormais des mandats et des partenaires institutionnels. Construire la paix, c'est construire la condition de tout le reste.

Le Togo de Faure Gnassingbé porte ainsi une idée simple mais stratégique : les solutions africaines doivent devenir des mécanismes, pas seulement des slogans. Il y a une autre manière d'être une puissance africaine, celle du Togo de Faure Gnassingbé, pas nécessairement par la superficie, les hydrocarbures

ou la taille de l'armée. Mais en devenant utile.

Dans une Afrique fragmentée, celui qui reconnecte les morceaux acquiert une puissance supérieure à sa géographie. Un petit pays peut devenir une grande salle de négociation. Regardez la carte : Mali, Côte d'Ivoire, AES, Cédéao, RDC, Rwanda, Grands Lacs. Puis regardez le fil qui relie plusieurs de ces dossiers : Lomé, le Togo de Faure Gnassingbé.

Un pays de paix ne se définit pas seulement par l'absence de guerre chez lui. Il se définit aussi par ce qu'il fait pour empêcher la guerre chez les autres. Le Togo de Faure Gnassingbé a compris que le Sahel ne peut pas être abandonné à sa fracture. C'est pour cela que le pays, sans vouloir être pris en otage par un camp géopolitique en particulier, privilégie trois formules : libérer, reconnecter, pacifier.

TM



Le président du Conseil togolais Faure Gnassingbé (Image Togo Matin)

Faure Gnassingbé n'est pas un grand écart : c'est une méthode de médiation. Quand les autres ferment

service de la paix africaine. Pour le Togo de Faure Gnassingbé, la paix est l'infrastructure la plus

Togo/Affaire du documentaire

Inculpation des trois intéressés pour fausses déclarations

Dans un communiqué publié le samedi 22 août 2026, le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Madjoulba, et son collègue de la Justice, Pacôme Adjourouvi, ont tenu à faire des précisions sur les circonstances ayant conduit à l'interpellation de trois membres d'une équipe de tournage composé de deux Français et d'un Togolais.

L'on apprend donc que le 27 juillet 2026, les trois intéressés ont été interpellés par des agents de sécurité au marché de Matchatom, dans la préfecture de la Binah, alors qu'ils y menaient des activités de tournage, notamment au moyen d'un drone dont les caractéristiques n'avaient pas été déclarées au préalable. Selon le communiqué, le 4 août 2026, une équipe de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de Kara a conduit les intéressés à Lomé et les a mis, avec le matériel saisi, à la disposition de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). La DCPJ a rendu compte de la situation au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé, qui a prescrit l'ouverture d'une enquête. A en croire les deux membres du gouvernement, les

investigations ont établi que les trois intéressés intervenaient dans le cadre d'un projet de film documentaire intitulé « Les routes de l'impossible », pour le compte de la société de production française Tony Comiti Productions. « Les deux ressortissants français, ainsi que leur collaborateur togolais se prévalaient d'une autorisation délivrée par le ministère



Calixte Madjoulba (à gauche) et Pacôme Adjourouvi (Crédit photo : lavoixdelanation.tg)

chargé du Tourisme, de la Culture et des Arts. Cette autorisation, en date du 19 juin 2026, avait été signée au seul nom de M. Vedomey Komi Mawufemo, producteur-réalisateur togolais et unique requérant identifié, et assortie d'instructions précises quant aux formalités administratives obligatoires en République togolaise », poursuit le communiqué. L'on précise que cette autorisation était strictement

limitée à des localités déterminées et ne couvrait ni Mango (Région des Savanes) ni Guérin-Kouka, ni Matchatom. Les ministres soulignent à cet égard que certaines des localités survolées sont soumises à un régime de sensibilité sécuritaire particulière dans le cadre de l'État d'urgence sécuritaire en vigueur au Togo. L'enquête a selon eux mis en évidence

pénal. Les trois intéressés ont alors été présentés au parquet le 17 août 2026 et entendus par le procureur de la République en présence de leur conseil, qui les assistait déjà depuis le stade de l'enquête préliminaire. L'on apprend aussi qu'une information judiciaire a été immédiatement ouverte et confiée à un magistrat instructeur, qui a procédé, le même jour, à l'inculpation des trois intéressés du chef de fausses déclarations et décerné à leur encontre un mandat de dépôt. « La procédure suit désormais son cours devant le juge d'instruction compétent, dans le strict respect de son indépendance », ont indiqué les deux ministres.

Les ministres ajoutent que les faits objet de la procédure ne portent ni sur le contenu éditorial du documentaire, ni sur l'exercice de la liberté de la presse, mais exclusivement sur le respect des dispositions administratives, réglementaires et sécuritaires applicables sur le territoire national. Conformément au secret de l'instruction, ils s'abstiennent de tout commentaire supplémentaire sur les éléments d'enquête et laissent la procédure judiciaire se poursuivre en

toute indépendance. L'on rassure aussi que les intéressés sont détenus en lieu sûr, dans des conditions conformes aux normes et standards internationaux, notamment les principes consacrés par les règles Nelson Mandela. « Ils bénéficient d'un conseil depuis le stade de l'enquête préliminaire, de l'assistance consulaire française, et ont été autorisés à communiquer avec leurs familles », informent le colonel Calixte Madjoulba et son collègue Pacôme Adjourouvi.

Les ministres réaffirment l'attachement du Togo au respect de l'État de droit, des droits de la défense, de la présomption d'innocence et des engagements internationaux du pays. Ils rappellent que le respect des dispositions administratives et sécuritaires applicables aux activités de tournage sur le territoire national s'impose à tous, sans considération de nationalité.

Ils invitent enfin l'ensemble des acteurs à s'abstenir de toute interprétation prématurée et à laisser la procédure judiciaire suivre son cours en toute indépendance.

Edem Dadzie

USA/Migration

Le Libéria va accueillir 1200 migrants expulsés des USA sans compensations

Le gouvernement libérien a annoncé mardi, par communiqué, qu'il accueillerait jusqu'à 1 200 ressortissants étrangers expulsés des États-Unis dans le cadre du programme de délocalisation des expulsions engagé par Donald Trump depuis son retour à la Maison Blanche. Les personnes concernées, précise le texte, seront libres de quitter le pays quand elles le souhaiteront, ou d'y demander l'asile. Washington n'a pas réagi.

Le mécanisme n'a rien d'anodin. Depuis 2025, l'administration américaine a étendu le champ des expulsions à des personnes qui bénéficiaient jusqu'alors de protections juridiques, statuts leur permettant de vivre et travailler aux États-Unis en raison de risques de persécution dans leur pays d'origine. Ne pouvant les renvoyer chez elles,

Washington les envoie ailleurs. Le Ghana et la Guinée équatoriale avaient déjà endossé ce rôle de point de transit ; le Liberia rejoint désormais la liste.

Parmi les noms évoqués par le New York Times figure celui de Kilmar Abrego Garcia, immigré salvadorien expulsé par erreur vers le Salvador l'an dernier avant d'être rapatrié aux États-Unis sous la pression judiciaire. Son cas, largement médiatisé, a fait de lui l'un des visages de cette politique. Le voir cité pour un transfert au Liberia donne à l'accord une résonance qui dépasse le seul cadre bilatéral.

Selon une enquête de l'Agence France-Presse, Washington a proposé à plusieurs pays, notamment africains, des accords chiffrés en millions

de dollars, assortis de menaces de restrictions de visas en cas de refus. Le gouvernement libérien s'en défend. Il affirme n'avoir

comme un partenariat « entièrement humanitaire », en échange duquel il recevra un appui pour la gestion du programme et

que le communiqué laisse en suspens : sur quels critères ces vingt premières personnes, puis les suivantes, auront-elles



Joseph-Boakai

« ni demandé ni reçu de compensation ou de promesse de récompense », présentant l'arrangement

le renforcement de son système migratoire.

Reste une question

été choisies, et vers quel avenir, dans un pays qui n'est pas le leur ?

T.M.

Zambie/Victoire du président sortant

L'opposant Mundubile promet la bataille judiciaire

Hakainde Hichilema a obtenu ce qu'aucun de ses adversaires n'était parvenu à lui arracher depuis 2021 : un second mandat, sans second tour. Son rival n'a pas l'intention d'en rester là.

La Commission électorale zambienne a proclamé mardi la victoire du président sortant avec 2 965 326 voix, soit environ 60 % des suffrages exprimés lors du scrutin du 13 août, contre 1 856 217 voix pour Brian Mundubile, chef de file de l'opposition. Mercredi, ce dernier a annoncé son intention de saisir la justice. Ses griefs précis n'ont pas encore été rendus publics, pas plus que les pièces censées les étayer.

Le dépouillement, lui, n'avait rien eu d'un long

fleuve tranquille. Il avait été suspendu pendant plusieurs heures le 14 août après des attaques visant des agents électoraux et le vol de bulletins dans certains bureaux, avant de reprendre sous sécurité renforcée. La Commission électorale confirme les faits. Aucune juridiction ne s'est pour l'instant prononcée sur leur portée réelle.

Il y a aussi cette nuit du vote, et cette propriété de Lusaka où se trouvait Brian Mundubile. Les forces de sécurité y ont mené une opération, affirmant y avoir découvert des armes militaires et procédé à onze arrestations pour des faits liés à la sûreté de l'État. Mundubile conteste chaque terme de ce récit :



Brian-Mundubile

les responsables présents n'étaient pas armés, dit-il, et ce sont les forces de sécurité qui ont ouvert le feu. Aucune version n'a été établie de façon indépendante. Le Haut-

Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme s'en est ému, appelant les autorités à respecter les garanties judiciaires.

Sur le fond, la campagne

avait opposé deux lectures de l'état du pays. Hichilema a mis en avant la restructuration de la dette et la stabilité macroéconomique retrouvée depuis 2021. L'opposition a préféré parler du coût de la vie, et des libertés publiques qu'elle dit menacées.

La proclamation du 18 août reste, à ce stade, le seul résultat officiel. L'annonce de Mundubile n'est qu'une intention de recours, aucune décision de justice n'était venue la contredire ou la conforter au 20 août. Entre les deux, un pays qui attend de savoir si sa contestation post-électorale se règlera dans les urnes, les tribunaux, ou la rue.

T.M.

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%

SUR LES FRAIS

DERNIÈRE CHANCE

DEMANDEZ VOTRE CARTE OPEN OU CHALLENGE

VIA L'APPLICATION MYCORIS BANK OU EN AGENCE

INFO : 8283

La Banque Paribas

Togo / PIA

L'Autorité de coordination de la plateforme mise sur les compétences

La dynamique industrielle ne se mesure pas uniquement au nombre d'emplois créés. Alors que la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) revendique 6 780 emplois directs en cinq ans, l'Autorité de coordination de la PIA investit également dans le capital humain. Une journée de formation consacrée à la performance collective a ainsi réuni les agents du Service Support autour d'un même enjeu : renforcer la cohésion, améliorer l'efficacité et accompagner durablement la montée en puissance de l'écosystème industriel.

Cette orientation s'est concrétisée lors d'une journée de formation organisée dans la salle Mono de la PIA à l'intention des agents du Service Support de l'Autorité de coordination de la plateforme (ACP). Consacrée aux fondamentaux de la performance collective, la session a porté sur plusieurs dimensions du travail en équipe, notamment la cohésion, l'efficacité opérationnelle et la qualité du service.

L'ouverture des travaux a été assurée par Idiola Sandah, administrateur général de l'ACP. Il a mis l'accent sur l'importance du développement des compétences et sur la nécessité, pour les équipes, de disposer de méthodes adaptées aux exigences de leur environnement professionnel. La formation a été assurée par VKM Expertise et Conseil. Les participants ont pris part à des échanges et à des travaux pratiques, avec l'utilisation d'outils destinés à être mobilisés dans leurs activités quotidiennes. L'objectif ne consistait donc pas seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à renforcer les mécanismes de collaboration au sein des équipes.

Cette journée prend une résonance particulière au regard de l'évolution de la PIA. Depuis son lancement en 2021, la plateforme a développé un écosystème industriel qui réunit plusieurs filières, dont l'agro-industrie et le textile. Les données disponibles font état de 6 780 emplois directs créés sur cinq ans.

La composition de ces effectifs constitue également un indicateur de la place accordée à l'insertion professionnelle. Près de 80 % des emplois directs sont occupés par des jeunes et des femmes. Pour ces deux catégories, l'accès à l'emploi industriel représente aussi une occasion d'acquérir des pratiques professionnelles liées à la production, aux normes de qualité, à la sécurité et à l'organisation du travail. La question des compétences devient dès lors étroitement liée à celle de l'emploi. Créer des postes ne suffit pas à répondre aux besoins d'un secteur

industriel en développement. Les entreprises ont besoin de profils capables de s'adapter aux procédés de production, aux exigences techniques et à l'évolution des métiers.

C'est dans cette logique que la formation des agents de l'ACP prend tout son sens. Le Service Support intervient dans le fonctionnement quotidien de la plateforme, où la coordination, la circulation de l'information et la qualité des services conditionnent les relations entre les différents acteurs. Une meilleure organisation des équipes peut ainsi contribuer à fluidifier les opérations et à améliorer la réponse apportée aux entreprises.

L'investissement dans les compétences ne concerne d'ailleurs pas uniquement les personnels déjà en poste. L'écosystème de la PIA participe aussi à la constitution progressive d'un vivier de travailleurs familiarisés avec les exigences de l'industrie. Pour les jeunes, cette expérience peut renforcer leur employabilité. Pour les femmes, elle élargit leur accès aux métiers productifs et au revenu salarié.

La formation collective ajoute une autre dimension à cette dynamique. Elle ne porte pas seulement sur les savoir-faire individuels. Elle cherche aussi à développer des pratiques communes, une meilleure coordination et une compréhension partagée des objectifs professionnels.

À mesure que les activités industrielles prennent de l'ampleur, ces compétences deviennent un facteur de continuité. Les infrastructures et les investissements constituent la base matérielle de la plateforme. Les femmes et les hommes qui assurent son fonctionnement en constituent, eux, la composante humaine.

La journée organisée dans la salle Mono traduit ainsi une orientation claire de l'ACP, qui associe développement des compétences, travail collectif et qualité du service. Une démarche qui vient compléter la dynamique d'emploi observée depuis le lancement de la PIA, avec une attention particulière portée aux jeunes

Togo

3 outils lancés pour renforcer l'engagement du secteur privé dans l'action climatique

Le Togo amorce une nouvelle étape dans sa stratégie de résilience climatique. Le 20 août 2026, à Lomé, le gouvernement a officiellement lancé 3 outils destinés à renforcer l'implication du secteur privé dans l'action climatique. La cérémonie s'inscrit dans le projet NAP Readiness, consacré au renforcement des capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques climatiques.



Le présidium

Cette initiative intervient dans un contexte où le pays demeure exposé aux effets du changement climatique. Dérèglement des régimes pluviométriques, inondations récurrentes, érosion côtière et baisse des rendements agricoles fragilisent les économies locales et les moyens de subsistance, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Face à ces défis, le gouvernement, sous le leadership de Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, fait de la résilience climatique une priorité nationale.

Le projet NAP Readiness est financé par le Fonds vert pour le climat et bénéficie de l'appui technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans ce cadre, le ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la qualité a bénéficié d'un accompagnement visant à renforcer la participation du secteur privé aux investissements résilients

au climat et aux partenariats public-privé dans l'agriculture. Trois instruments constituent les principaux résultats de cette démarche. Le premier est une plateforme numérique togolaise d'informations climatiques et d'investissements. Présentée comme un guichet unique, elle doit permettre aux entreprises d'accéder aux données climatiques, aux mécanismes de financement, aux appels à projets et aux opportunités de partenariat liés à la finance

verte.

Le deuxième outil est le Livret vert & climat du secteur privé. À la fois pédagogique et pratique, il doit orienter les opérateurs économiques vers les possibilités offertes par la finance climatique et encourager l'adoption de modèles d'affaires bas-carbone et résilients.

Le troisième est un plan de communication consacré à l'action climatique. Il doit structurer la diffusion de l'information auprès du secteur privé, promouvoir les bonnes pratiques et valoriser les initiatives susceptibles d'émerger.

La plateforme devra également faciliter la circulation de l'information sur les opportunités disponibles. Le livret doit aider les entreprises à mieux comprendre les enjeux climatiques et les mécanismes de financement. Le plan de communication, lui, donnera de la visibilité aux initiatives engagées et favorisera leur diffusion auprès des différents réseaux professionnels. Ils

doivent désormais passer des documents à des actions concrètes.

Ces trois outils ont été élaborés et validés à travers des consultations réunissant les administrations publiques, les organisations professionnelles, les experts nationaux et internationaux. Les acteurs concernés ont également été formés à l'utilisation de la plateforme numérique.

Pour le gouvernement, l'implication du secteur privé est déterminante. Entre capacité d'innovation, mobilisation des investissements et création d'emplois verts, les entreprises sont appelées à contribuer davantage à la transformation de l'économie face aux risques climatiques.

Le Conseil national du patronat, l'Association des grandes entreprises du Togo et la Chambre de commerce et d'industrie du Togo ont participé au processus de conception, de validation et d'appropriation des outils. Les autorités invitent désormais les opérateurs économiques à les utiliser et à orienter leurs investissements vers des activités plus résilientes, innovantes et respectueuses de l'environnement.

La cérémonie a également été l'occasion d'appeler à la poursuite de l'accompagnement des partenaires techniques et financiers. Les besoins de financement climatique demeurent importants au regard des ambitions nationales.

Avec ces 3 instruments, le Togo entend ainsi rapprocher davantage l'action climatique, l'investissement privé et le développement économique. La réussite de cette démarche dépendra désormais de l'appropriation effective des outils par les entreprises et de leur capacité à transformer les orientations nationales en projets concrets et durables.

Edy Alley

Mines

Le Togo lève la suspension des autorisations de prospection

Après près de 17 mois de suspension, les opérateurs miniers peuvent de nouveau solliciter des autorisations de prospection et des permis de recherche de substances minérales au Togo. La décision, prise le 18 août 2026, met fin au gel instauré en mars 2025, alors que les autorités poursuivent la révision du cadre juridique minier.

La reprise a été officialisée par l'arrêté n°023/MEVS/

MDERM/CAB/DGMG/2026, signé par Robert Koffi Messan Eklo, ministre délégué chargé de l'Énergie et des Ressources minières. Le texte abroge l'arrêté du 24 mars 2025 qui avait suspendu la délivrance de nouveaux titres.

Cette suspension intervenait dans le cadre d'une réflexion sur la modernisation du secteur. Un comité ad hoc, créé en novembre 2025, travaille à la réécriture du code minier et

de ses textes d'application, en s'appuyant sur le règlement de l'Uemoa et les standards actuels.

La nouvelle décision ne constitue toutefois pas une autorisation automatique d'explorer le sous-sol. Elle rétablit la possibilité de déposer et d'instruire les demandes selon les règles en vigueur. La Direction générale des Mines et de la Géologie reste chargée...

Suite à la page 7

Aménagement du territoire

Le gouvernement trace la voie d'un Togo plus attractif

L'aménagement du territoire appelle à anticiper les besoins. En s'inscrivant dans cette logique, le Togo s'est doté d'un Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2026-2046). À travers ce dossier, nous faisons un retour sur cet outil de planification spatiale qui vise à réduire les écarts entre les régions. Mieux, à valoriser les ressources et à anticiper la croissance des villes pour les 20 prochaines années.

Le Togo se caractérise par une démographie sans cesse croissante. Estimée à moins de six (6) millions en 2010, la population est de huit (8) millions, selon le Recensement général des populations et de l'habitat (RGPH-5) mené en 2022.

Face à cette croissance démographique, une bonne planification de l'aménagement du territoire devient importante pour répartir de façon équilibrée les populations, les activités et les infrastructures. Et loin d'être une simple formalité, l'aménagement du territoire participe à réduire la fracture entre les grandes villes et les campagnes, à aider les zones en retard à se développer et à offrir un accès égal aux services de santé et d'éducation.

faire de la croissance démographique un moteur de développement.

Pour ce faire, le pays s'est donc doté d'un Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). Il s'agit d'un document qui trace le visage du Togo à l'horizon 2045 à travers une planification sur 20 ans (2026-2046), dont la première phase d'action quinquennale va de 2026 à 2031.

Le SNAT, déjà finalisé et ses livrables validés, a fait l'objet du 10 au 18 août 2026, d'une tournée nationale de partage dans les cinq (5) régions administratives du pays. En initiant cette tournée, le gouvernement, à travers le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, entend favoriser une meilleure appropriation des outils de planification par les acteurs locaux et régionaux. Mieux, partager les résultats et les orientations du SNAT et assurer la cohérence des orientations publiques et privées sur l'ensemble du territoire national.

Les objectifs du SNAT sont clairs : réduire les disparités et les déséquilibres spatiaux entre les milieux urbains et ruraux, mieux répartir les pôles de croissance et d'investissement à l'horizon 2045 et renforcer la complémentarité entre

Séлом Klassou, ancien Premier ministre et actuel président de l'Assemblée nationale, l'urbanisation rapide non maîtrisée exerce une pression négative très forte sur le développement des villes, et partant du pays. En partant de ce constat, le Togo, depuis deux décennies, n'a de cesse

la création de conditions de développement, la compensation des inégalités territoriales, la protection de l'environnement et des ressources, et la coopération entre les acteurs.

En 2015, pour renforcer les actions du Togo dans

la capitale, où se concentrent le maximum des infrastructures du pays, environ 80 %, selon les études, et le reste du territoire, où il y a plus d'infrastructures que dans les milieux ruraux. Une situation qui a pour conséquence l'existence de



Infrastructure routière (photo illustrative)

de déployer des initiatives visant à promouvoir un aménagement qui prend en compte les réalités des populations.

Dans cette logique, celle d'anticiper les besoins, les autorités togolaises ont dans un premier temps doté le Togo, en 2009, d'un document de Politique nationale d'aménagement du territoire (PNAT). Ce document met en place des stratégies pour

l'amélioration du cadre de vie de ses populations, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi-cadre sur l'aménagement du territoire, à différentes échelles, qui sert de base à la mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine.

Pour les autorités togolaises, l'ensemble de ces dispositifs ont pour objectif d'assurer un développement économique et spatialement équilibré, de réduire les disparités régionales, de favoriser la création d'emplois et d'inciter le secteur privé à investir dans les zones les plus défavorisées.

Pour ce faire, une attention particulière est, dans un premier temps, accordée à la capitale togolaise, Lomé, qui ne cesse de subir, ces dernières années, une pression démographique. Celle-ci est due en partie à l'exode rural et à un fort taux de natalité.

Pour Démakou Yédoubé, directeur de l'Orientation spatiale, la politique nationale d'aménagement du territoire est d'une importance dans la mesure où la problématique de l'aménagement du territoire au Togo est marquée par un déséquilibre profond. D'abord entre Lomé,

zones défavorisées dans le pays.

Dans cette logique, celle de trouver des solutions durables aux problèmes qui minent l'aménagement du territoire, le District autonome du Grand Lomé (DAGL) a été doté, en 2018, d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Ce document de planification, finalisé en 2023, régit l'urbanisation de la capitale togolaise pour les prochaines années. Ce nouveau plan est entre autres censé améliorer l'occupation spatiale, éliminer les déséquilibres structurels et renforcer l'attractivité de la ville.

Aussi apporte-t-il des solutions aux problèmes urbains que rencontrent les populations de Lomé, notamment le coût élevé des terrains urbains, les mauvaises conditions de logement et l'absence de desserte des quartiers en eau et électricité. Et ce, à travers des stratégies visant la régulation de la dynamique de l'urbanisation.

Au-delà, le schéma directeur d'aménagement du DAGL fixe également les orientations fondamentales, harmonise



Une vue aérienne de la ville de Lomé

En s'engageant dans cette démarche, celle d'assurer un meilleur cadre de vie à la population, le Togo entend réduire les disparités régionales, favoriser la création d'emplois et

les territoires pour un développement durable et inclusif.

Ces constats qui appellent à l'action

Selon le professeur Komi

organiser l'espace national, répartir les populations et les activités de manière équilibrée, et développer les infrastructures. Il repose sur des principes fondamentaux tels que

les programmes de l'État, ainsi que ceux des collectivités locales et des établissements.

Repenser les modèles urbains au Togo

Dans un contexte mondial marqué par des conséquences de plus en plus néfastes des dérèglements climatiques et face à la persistance des difficultés économiques, sources d'inégalité croissante, il urge de repenser les modèles urbains. Le Togo, qui n'est pas du reste, s'est engagé à trouver des solutions durables.

Partant du constat qu'il devient impératif d'adopter des stratégies innovantes pour anticiper, gérer les crises urbaines tout en assurant l'accès aux services et équipements de base, le gouvernement a inscrit la lutte contre la vulnérabilité urbaine dans ses priorités. Sous le leadership du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, cette lutte est inscrite dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, puis reversée dans la nouvelle Feuille de route 2026-2031.

À travers le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et des Réformes foncières,

Pour nombre d'experts, pour faire de la croissance démographique un atout de développement, le Togo se doit d'asseoir une gestion saine du foncier. En effet, l'agriculture, dont les activités sont liées à la terre, emploie plus de 60% de la population active, et une gestion saine du foncier devrait contribuer davantage à la création des entreprises et des richesses dans le pays.

Pour relever les défis à ce niveau, le Guichet foncier unique, désormais opérationnel, centralise toutes les démarches liées à la propriété : titres fonciers, mutations, plans cadastraux, vérification de propriété. Il constitue un point d'entrée unique, éliminant les va-et-vient interminables entre services. Grâce au système ArcGIS, les parcelles sont géo-référencées, les plans cadastraux numérisés et les titres sécurisés contre toute tentative de fraude ou de double vente dans les milieux urbains. Autre innovation majeure : l'attribution du Numéro unique parcellaire (NUP) depuis août 2024, qui identifie chaque terrain de façon exclusive dans la base nationale. La suppression des tampons multiples et la

démarches. Des missions de sécurisation foncière ciblées sont également conduites dans des zones stratégiques. C'est le cas du projet d'aménagement

logements abordables dans le cadre d'un programme global, avec des avancées notables à Kpomé-Dalavé. D'autres projets comme la cité Mokpokpo sont déjà en cours de réalisation avec la

renforcer les ressources des communes pour réussir le développement à la base. Ainsi, le Grand Lomé, avec une superficie de 425,6 km², soit 0,75 % de la superficie



Rond-point Deux lions

de l'aéroport de Gbatopé, où plus de 7 000 hectares ont été délimités, cartographiés et les propriétaires identifiés, évitant ainsi les tensions liées aux expropriations. Toujours dans le cadre des réformes foncières et de sa sécurisation, le Togo a également créé l'Institut géographique national pour accompagner les mutations en cours.

Promouvoir les logements sociaux

Dans ces efforts d'aménagement du territoire et de lutte contre l'urbanisation anarchique, l'une des démarches du gouvernement est de promouvoir l'accès à des logements décents. En ce sens, plusieurs projets de logements sont pilotés. Le principal vise à construire 20 000

construction de plusieurs centaines de logements, sans oublier des sites identifiés dans le Golfe 7 pour d'autres projets de logements sociaux.

Le projet Wellcity, une ville nouvelle écologique en construction près de Lomé, à Adétikopé, vise également à offrir des logements abordables et de qualité à la classe moyenne.

Relever les défis qui s'imposent

En dépit des efforts, les défis restent immenses pour relever les difficultés qui s'imposent. Ces derniers sont relatifs à la forte urbanisation de Lomé, aux déséquilibres régionaux, à la vulnérabilité du littoral face aux érosions côtières, à la pression des populations sur le foncier et aux besoins de

totale du Togo, concentre à lui seul 27 %, soit le 1/4 de la population totale du pays selon le RGHP-5. Cette concentration de la population se voit renforcée par l'exode rural, mettant à rude épreuve les infrastructures. Conséquence, l'on assiste à la prolifération des habitats précaires, au déficit d'assainissement, à des disparités territoriales et surtout, aux difficultés liées à la sécurisation foncière.

C'est pour relever les défis et anticiper l'accroissement des villes que le pays s'est doté d'un Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), qui trace un nouveau visage du territoire national pour les vingt (20) prochaines années.

Caleb Akponou



Rond-point Colombe de la paix (image illustratif illustrative)

des initiatives structurantes sont mises en œuvre avec le concours de plusieurs acteurs pour planifier des villes durables.

Au nombre des initiatives : la création de la ville nouvelle de Kpomé-Dalavé, l'aménagement et la sécurisation foncière, le renforcement de la capacité d'adaptation et de riposte face aux catastrophes naturelles pour lutter contre les inondations.

Cas du foncier

digitalisation complète du traitement des dossiers réduisent drastiquement les délais. La réforme foncière pour promouvoir un véritable aménagement du territoire ne se cantonne pas seulement à Lomé. La création de divisions régionales et de nouveaux conservateurs permet de rapprocher les services fonciers des populations. Les citoyens de l'intérieur du pays n'ont plus besoin de rallier la capitale pour leurs

Mines Suite de la page 5

Le Togo lève la suspension des autorisations de prospection

...de leur traitement et du suivi. Pour obtenir un permis de recherche, les demandeurs doivent justifier de capacités techniques et financières, présenter un programme de travaux et fournir les informations relatives au périmètre sollicité. Le permis est prévu pour 3 ans, avec deux renouvellements de 2 ans. L'autorisation de prospection obéit à un régime distinct.

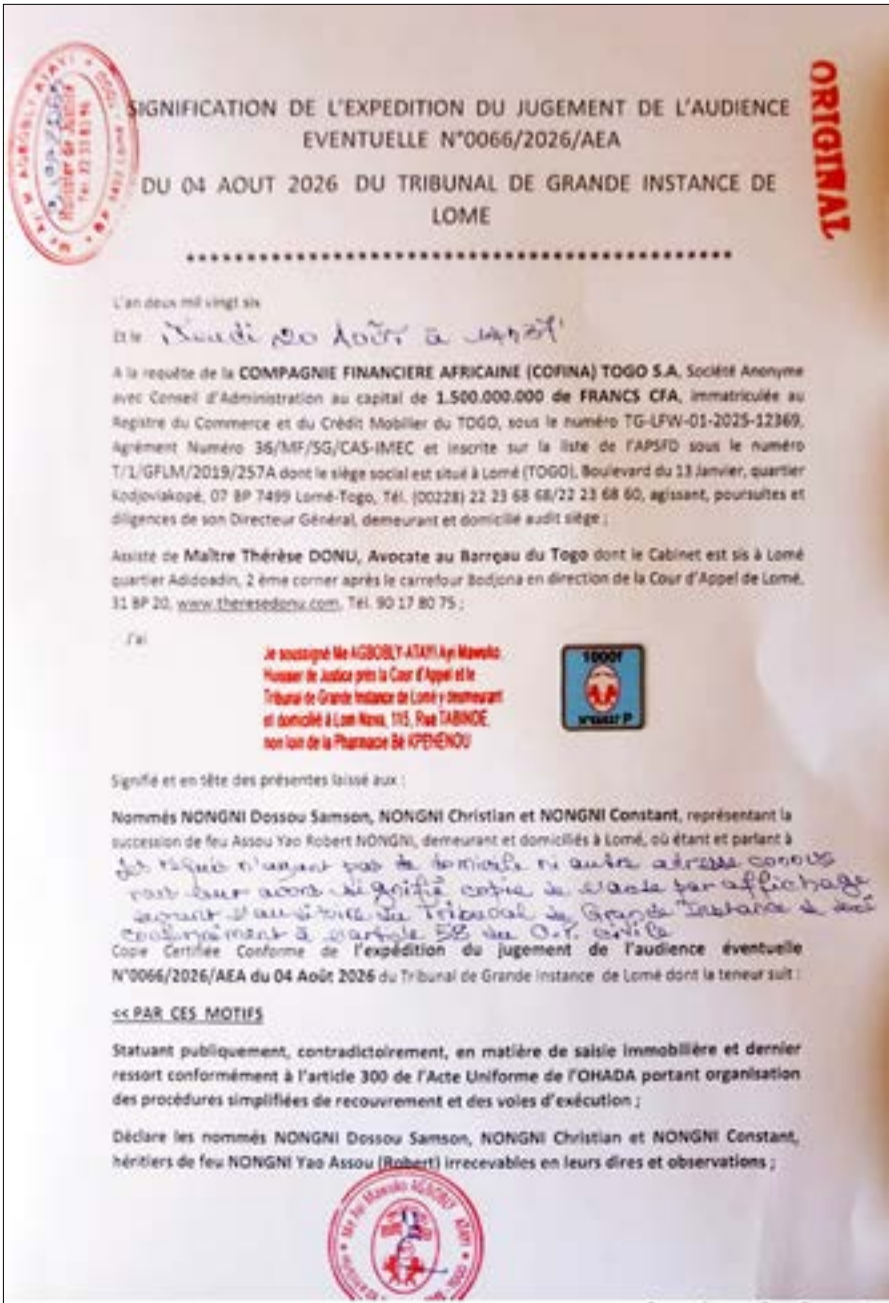
Non exclusive, elle permet de rechercher des substances minérales dans un périmètre défini pendant deux ans, avec deux renouvellements possibles d'un an.

La reprise intervient alors que le gouvernement cherche à améliorer la connaissance et la valorisation du sous-sol togolais. En 2024, le ministère indique avoir analysé

370 ressources minières, notamment des lingots d'or, des pierres précieuses et des échantillons géochimiques.

Pour les entreprises intéressées, cette décision rouvre les démarches suspendues depuis mars 2025, tandis que se poursuit la modernisation du cadre minier national.

E. A



Quelques ambassades et consulats
■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé			
BIBLIOTHEQUES	AGENCE DE COMMUNICATION	COURRIER EXPRESS	
BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10	AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26	
LIBRAIRIE	SUPERS MARCHES A LOME	OPERATEURS TELEPHONIQUES	
GRAIN DE Pensee: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43	CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB	MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14	
LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66	RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)	SANTÉ GENERALISTES	
LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août	LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43		
LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83	FRUITS ET LEGUMES	OU MANGER ET DORMIR A LOME?	
ESPACES CULTURELS	MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)		
CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86	MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)	MUSCULATION ET MASSAGE	
CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16	PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38		
CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77	DANSE ET COURS DE ZUMBA	Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30	
CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoè Tel: 90 64 80 77	AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919		
CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoè Tel: 22 42 12 07	COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90	BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70	
MANNEQUINAT & HÔTESSE	COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30		
ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62	COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99	
CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66	CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87		
SALLE DE CINEMA	SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86	AVIATION	
HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55	AVIATION		
CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52			
CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55			

Peut-on fabriquer des entrepreneurs avec un système pensé pour les fonctionnaires ? Il y a une contradiction qui mérite d'être interrogée

Depuis plusieurs années, nos discours publics célèbrent l'entrepreneuriat. On encourage les jeunes à créer leur emploi, à innover, à transformer localement, à prendre des risques. Des programmes sont lancés, des concours organisés, des incubateurs financés.



Mais une question demeure : avons-nous réellement construit des systèmes économiques pensés pour les entrepreneurs ? Ou essayons-nous simplement de faire émerger des entrepreneurs à l'intérieur d'institutions historiquement conçues pour une autre économie ?

Au commencement était le fonctionnaire.

Au lendemain des indépendances, les jeunes États africains avaient besoin de se construire. Il fallait des enseignants, des administrateurs, des magistrats, des agents des finances, des ingénieurs, des médecins, des diplomates. L'État était à la fois employeur, organisateur de l'économie et symbole de l'ascension sociale.

Les premières élites des États indépendants étaient donc largement constituées de fonctionnaires, de cadres de l'administration et de salariés des grandes structures publiques ou privées.

Cela a progressivement façonné notre conception de la réussite.

Faire de bonnes études

devait permettre d'obtenir un diplôme. Le diplôme devait permettre d'obtenir un emploi. L'emploi devait garantir un salaire. Et le salaire devait assurer une certaine stabilité sociale.

Pendant longtemps, le modèle fonctionnait suffisamment bien pour devenir une aspiration collective. Nos familles l'ont intégré. Nos écoles aussi. Et, d'une certaine manière, nos banques également.

La banque aime la prévisibilité.

Il suffit d'observer les critères traditionnels d'accès au crédit.

La banque veut savoir combien vous gagnez. Elle veut connaître la régularité de vos revenus. Elle demande des garanties. Elle apprécie les historiques financiers rassurants et la capacité prévisible à rembourser. En somme, la banque aime la stabilité.

Or, l'entrepreneur, surtout à ses débuts, est presque la négation de cette stabilité.

Ses revenus fluctuent. Son entreprise est jeune. Ses garanties sont limitées. Son marché peut évoluer.

Sa comptabilité n'offre pas toujours plusieurs années d'historique. Son investissement d'aujourd'hui ne produira peut-être des revenus que demain.

Ce n'est pas nécessairement la faute de la banque. Une banque gère l'argent de ses déposants et doit maîtriser ses risques.

Mais c'est précisément là que se trouve le problème structurel : si tout notre dispositif de financement récompense d'abord la prévisibilité, qui finance l'incertitude nécessaire à la création de nouvelles richesses ?

Nous célébrons le risque, mais finançons la sécurité.

C'est peut-être l'un de nos grands paradoxes.

Dans les discours, nous demandons aux jeunes de prendre des risques. Dans les banques, nous leur demandons des garanties. Nous leur disons de créer des entreprises, mais le système financier leur demande souvent de démontrer qu'elles ont déjà réussi avant de leur faire confiance.

Nous encourageons la transformation locale, mais l'acquisition d'une machine, la construction d'un atelier, la certification d'un produit ou la constitution d'un stock nécessitent des capitaux que beaucoup de petites entreprises ne peuvent mobiliser seules.

L'entrepreneur se retrouve alors dans une situation étrange : il doit devenir suffisamment solide sans financement pour devenir enfin assez crédible pour être financé.

Le problème dépasse les banques.

Il serait toutefois trop facile de désigner les banques comme seules responsables. Elles ne sont qu'une pièce d'un système plus large.

Notre école elle-même a longtemps été structurée autour de la préparation à l'emploi salarié. Notre

rapport familial à la réussite privilégie encore largement la sécurité du revenu. Nos mécanismes de protection sociale sont plus facilement accessibles aux travailleurs formels. Nos marchés financiers restent peu accessibles aux petites entreprises. Le capital-risque demeure embryonnaire et la commande publique n'est pas toujours utilisée comme un véritable instrument de croissance des entreprises locales.

Même notre vocabulaire trahit parfois cette histoire. Lorsqu'un jeune obtient un emploi stable, on dit qu'il est « casé ». Lorsqu'il entreprend, on lui demande souvent quand il trouvera « un vrai travail ».

Et pourtant, nous attendons désormais de cette même jeunesse qu'elle crée les emplois que l'État et les grandes entreprises ne peuvent plus fournir à eux seuls.

Il faut peut-être changer de système, pas seulement de discours.

Cela ne signifie pas qu'il faille distribuer inconsidérément du crédit ou transformer les banques en organismes de bienfaisance. L'entrepreneuriat comporte un risque réel. Toutes les entreprises ne survivront pas. Toutes les idées ne méritent pas d'être financées.

Mais une économie qui veut réellement devenir entrepreneuriale doit construire des institutions capables d'évaluer, de partager et d'accompagner ce risque.

Cela suppose des mécanismes de garantie plus efficaces, du capital-investissement, du crédit-bail, des fonds d'amorçage, une meilleure information financière, des dispositifs d'accompagnement solides et une commande publique davantage ouverte aux entreprises locales capables de délivrer.

Cela suppose également de former différemment.

Une université qui produit des diplômés auxquels

on demande ensuite de devenir entrepreneurs devrait peut-être enseigner davantage la gestion de trésorerie, la fiscalité, la vente, la négociation, la propriété intellectuelle, la levée de fonds ou la construction d'un modèle économique.

De l'État employeur à l'État bâtisseur d'écosystème.

L'enjeu est peut-être finalement là.

Nos États ont historiquement été construits comme de grands employeurs et de grands administrateurs. Ils doivent progressivement devenir aussi de grands architectes d'écosystèmes. Car promouvoir l'entrepreneuriat ne consiste pas simplement à dire aux jeunes : « créez vos entreprises ».

Il faut que l'école les prépare à entreprendre, que la réglementation facilite leur croissance, que la fiscalité accompagne leurs premières années, que les mécanismes financiers sachent évaluer leur potentiel et que la commande publique puisse contribuer à faire émerger des champions locaux.

Nous ne pouvons pas demander une révolution entrepreneuriale tout en conservant intactes des institutions pensées essentiellement pour une économie de salariés. Le fonctionnaire avait besoin d'un système qui sécurise son revenu. L'entrepreneur a besoin d'un système qui sache accompagner son risque.

Et peut-être que le véritable défi de nos économies africaines se trouve précisément dans cette transition : passer d'une société qui organise principalement la sécurité de l'emploi à une société également capable d'organiser intelligemment la prise de risque.

Car on ne fabrique pas une génération d'entrepreneurs avec des discours. On la rend possible avec des institutions.

Aphtal Cissé

Jeu africain de beach-volley

Le Togo s'arrête en 16ème de finale

Le parcours du Togo au Championnat d'Afrique de beach-volley masculin 2026 s'est arrêté en 16ème de finale. Le duo togolais Kotoka/Samani s'est incliné face aux Égyptiens Paulo/Youssef au terme d'une rencontre disputée en trois sets.

Devant leur public à Alexandrie, les représentants égyptiens ont remporté le match 2 sets à 1 (20-22, 21-10, 15-9), après 57 minutes de jeu.

Le Togo remporte le premier set
La rencontre avait pourtant parfaitement commencé pour Kotoka et Samani. Les Togolais ont livré une première manche très disputée face à Paulo et Youssef. Au coude-à-coude dans cette entame de match, les deux équipes ont dû aller au-delà des 21 points pour se départager. Le Togo a finalement fait la différence pour empocher le premier set 22-20, après 25 minutes de jeu. Avec cette première manche

en poche, Kotoka et Samani prenaient ainsi les commandes du match.



Une action lors de la confrontation Togo-Egypte

La réaction égyptienne
La physionomie de la rencontre a complètement changé dans le deuxième set. Obligés de réagir pour rester dans la compétition, Paulo et Youssef ont pris rapidement le contrôle des échanges.

Les Égyptiens ont largement dominé cette deuxième manche, remporté 21-10 en 17 minutes, pour revenir à un set partout et pousser les Togolais

au tie-break (terme désignant le tournant décisif du match lorsque les deux équipes sont

à égalité). Tout s'est donc joué dans une troisième et dernière manche. Paulo et Youssef font la différence au tie-break. Portée par sa remontée, la paire égyptienne a poursuivi sur sa lancée dans le set décisif. Paulo et Youssef ont pris l'avantage et sont parvenus à contenir Kotoka et Samani. Après 14 minutes, l'Égypte a remporté le tie-break 15-9, scellant sa victoire 2-1 et sa qualification

pour le tour suivant. Score final : Égypte (Paulo/Youssef) 2-1 Togo (Kotoka/Samani) 20-22, 21-10, 15-9. Le total des points s'établit à 56 pour Paulo/Youssef contre 41 pour Kotoka/Samani.

Fin de parcours pour Kotoka et Samani
Cette défaite met un terme au parcours de la paire togolaise dans cette édition du championnat d'Afrique à Alexandrie. Kotoka et Samani avaient obtenu leur place aux 16ème de finale de la compétition après avoir battu la paire centrafricaine Sokpomou/Ndode 2-0 (21-16, 23-21) lors du match de « Lucky Loser » (perdant chanceux). Généralement, il s'agit d'un match qui permet de repêcher une équipe qui a perdu lors des phases de qualification d'un tournoi. Ainsi le Togo qui avait réussi à se qualifier à ce stade de la

compétition après un match de repêchage, a ensuite hérité de l'Égypte pour cette rencontre à élimination directe. Le programme officiel de la CAVB confirmait l'affiche Paulo/Youssef – Kotoka/Samani dans le tableau masculin.

Malgré un premier set convaincant, les Togolais n'ont pas réussi à contenir le retour des Égyptiens et quittent donc la compétition au terme d'un match de 57 minutes. À noter que le beach-volley est un sport de ballon qui oppose deux équipes de deux joueurs. Il se joue à l'extérieur, sur un terrain de sable.

Né dans les années 1920 en Californie, le beach-volley est devenu, depuis 1996, une discipline olympique. Il se distingue du volley en salle par la surface meuble du sable et ses exigences physiques intenses.

TM-FTVB

Sécurité et sûreté des stades

Lomé accueille un atelier de la CAF

Du 25 au 27 août 2026, Lomé accueille un atelier de la Confédération africaine de football consacré à la sûreté et à la sécurité dans les stades. Pendant trois jours, les instructeurs de la CAF, les responsables de sécurité et les acteurs du football togolais travailleront sur la prévention des risques, la gestion des foules, le contrôle des accès et les dispositifs d'urgence. Un rendez-vous qui illustre la place croissante de la sécurité dans la transformation du football africain et confirme le rôle de plus en plus important de la capitale togolaise dans l'agenda continental de la CAF.

Un stade plein est toujours une promesse. Celle d'un spectacle populaire, d'une ferveur collective, d'un moment où le football rassemble au-delà des appartenances. Mais cette promesse a une condition : que chacun puisse entrer, assister au match et repartir en sécurité. C'est tout l'enjeu de l'atelier « Initiative de la CAF pour des stades sécurisés », organisé à Lomé du 25 au 27 août 2026. Pendant trois jours, la capitale togolaise devient un laboratoire de formation consacré à l'un des sujets les plus sensibles de l'organisation des compétitions : comment prévenir les incidents, maîtriser les mouvements de foule et protéger efficacement joueurs, arbitres, officiels, spectateurs et personnalités présentes dans les enceintes sportives. Le choix de Lomé n'est pas anodin. Il intervient quelques mois seulement après une autre réunion continentale de premier plan organisée dans la capitale togolaise. Lomé, nouveau carrefour des rendez-vous de la CAF. Le 14 avril 2026, Lomé avait accueilli la réunion annuelle de la commission médicale de la CAF. Des responsables

médicaux issus de plusieurs associations membres de la Confédération s'étaient retrouvés au Togo autour de questions aussi sensibles que la modernisation des protocoles médicaux, le contrôle antidopage, la formation des officiers médicaux ou encore la préparation aux situations sanitaires exceptionnelles. Pour le football togolais, cette succession de rendez-vous continentaux contribue à installer Lomé comme un point de rencontre entre expertise nationale et instances africaines. À peine quatre mois plus tard, la capitale accueille donc un nouveau rendez-vous estampillé CAF. Mais cette fois, les regards se déplacent de la santé des acteurs vers leur protection dans et autour des stades. Le rapprochement entre les deux sujets est d'ailleurs évident : un football de haut niveau ne peut être crédible sans dispositif médical performant, pas plus qu'il ne peut l'être sans environnement sécurisé. La sécurité, désormais au cœur du football. Pendant longtemps, la sûreté d'un match a pu apparaître comme une question

essentiellement policière : surveiller les tribunes, sécuriser les accès, maintenir l'ordre. La conception défendue aujourd'hui par la CAF est beaucoup plus large. La Confédération dispose depuis février 2019 d'un département spécifiquement consacré à la sûreté et à la sécurité. Son mandat porte notamment sur la diffusion d'une culture de sécurité dans les stades africains, l'amélioration des opérations de sécurité lors des compétitions et le renforcement des capacités des associations membres. La CAF a également élaboré ses propres règlements de sûreté et de sécurité applicables à ses compétitions. Cette évolution répond à une réalité : plus le football africain attire de public, plus l'organisation des matches exige une expertise professionnelle. Les risques ne se limitent pas à la violence entre supporters. Ils peuvent naître d'un mouvement de foule, d'un accès mal organisé, d'une évacuation improvisée, d'un objet interdit introduit dans l'enceinte, d'une capacité dépassée ou encore d'une mauvaise coordination entre les différents services. La sécurité commence donc bien avant le coup d'envoi. Trois jours pour apprendre à anticiper. Le programme de l'atelier de Lomé a été conçu autour de cette logique. La première journée sera consacrée aux défis de la sûreté et de la sécurité dans le

football africain, au règlement de la CAF et aux responsabilités respectives des officiers de sûreté et de sécurité et des structures de sécurité des clubs. La protection des joueurs, des officiels et des VVIP figurera également au programme, tout comme le rôle des stadiers, devenus des acteurs essentiels de la gestion moderne des enceintes sportives. Autre point stratégique : l'accréditation et le contrôle des accès. Car dans un stade sécurisé, savoir qui entre est aussi important que savoir comment cette personne y entre. Le deuxième jour déplacera le curseur vers la gestion opérationnelle : billetterie, capacité du stade, gestion des foules, plans d'intervention et d'urgence, objets interdits et engins pyrotechniques. Cette approche rejoint directement les standards défendus par la CAF dans ses précédentes formations. Lors d'un atelier organisé à Johannesburg en mars 2026, l'instance avait notamment travaillé avec des responsables de clubs, des représentants de la police et de la fédération sud-africaine sur la gestion des risques, le contrôle des foules et les situations d'urgence. Du tableau à la réalité du stade. La troisième journée sera, elle, résolument pratique. Les participants quitteront les salles de formation pour observer et mettre en œuvre les dispositifs

directement dans un stade. Au programme : le dernier kilomètre et l'accès du public, les systèmes de barrières, la constitution des files d'attente et le trajet des spectateurs jusqu'à l'enceinte. Des exercices permettront ensuite de matérialiser les enseignements : placement des tableaux d'accès, installation des barrières, organisation des files d'attente, puis retour d'expérience. Cette dimension pratique est essentielle. Une procédure parfaitement maîtrisée sur le papier peut échouer lorsqu'elle se heurte à plusieurs milliers de personnes arrivant simultanément aux portes d'un stade. La sécurité est donc aussi une affaire de circulation, de temps, d'espace et de coordination. Lomé, étape d'une ambition continentale. Pour le Togo, l'atelier des 25, 26 et 27 août représente donc davantage qu'un rendez-vous technique. Il offre aux acteurs nationaux l'occasion de confronter leurs pratiques aux standards de la CAF, d'acquérir de nouveaux réflexes et de renforcer la coordination entre les différents intervenants. Aussi, vient-il contribuer à la dynamique du Togo, de contribuer à faire du football africain un espace où la performance sportive s'accompagne d'exigences élevées en matière de santé et de sécurité.

TM-FTF

Assainissement au Togo

Quand les latrines s'adaptent au climat

Adapter l'assainissement aux réalités climatiques : c'est le pari que poursuit le Togo, avec des résultats tangibles enregistrés en 2024. Cette année-là, 71 895 personnes, dont 36 882 femmes, ont accédé à des latrines améliorées, conçues pour résister aux effets des pluies intenses et des inondations récurrentes.



L'enjeu demeure pourtant considérable. Selon le Programme commun de suivi OMS-UNICEF, une large frange de la population togolaise restait, en 2022, privée d'un service d'assainissement de base — la défécation à l'air libre concernant encore près de quatre habitants sur dix.

Dans les zones les plus exposées aux

fortes précipitations, la robustesse des infrastructures sanitaires devient un enjeu sanitaire à part entière. Une latrine fragilisée par les eaux de ruissellement peut rapidement se transformer en foyer de contamination des sols et des points d'eau

environnants. D'où l'intérêt d'équipements pensés pour durer, même en conditions climatiques difficiles.

Pour lever les freins financiers à l'installation de ces ouvrages, des mécanismes de fonds renouvelables et de crédit latrine ont été mis en place dans dix-sept communes réparties entre les Savanes, la Kara et les Plateaux.

Au-delà des équipements

individuels, l'année 2024 a également permis à 76 461 personnes, dont 39 225 femmes, de vivre dans des communautés urbaines et semi-urbaines officiellement déclarées exemptes de défécation à l'air libre — une avancée qui limite mécaniquement l'exposition aux maladies liées à l'insalubrité.

Le milieu scolaire n'est pas en reste. Des actions en faveur de l'hygiène menstruelle ont été menées auprès de jeunes filles vulnérables, afin de limiter les absences scolaires liées au manque d'accès à des produits et installations adaptés. Dans le même esprit d'innovation, vingt-cinq écoles dotées de cantines ont été équipées de latrines à biogaz, bénéficiant à 6 551 élèves, dont 3 065 filles — un dispositif qui combine gestion des déchets et production d'énergie.

Reste, pour les ménages togolais, un objectif très concret : disposer d'installations sûres et durables, capables de résister à l'épreuve du temps comme à celle des intempéries.

E. A

Concours de recrutement au ministère de l'environnement : les résultats sont disponibles

Le ministère en charge de la fonction publique a dévoilé, le vendredi 21 août, les résultats du concours national de recrutement de fonctionnaires pour le compte du ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du Changement climatique, organisé en juin dernier. Au total, 400 candidats ont été déclarés admis.



Dans le détail, il s'agit de 60 techniciens supérieurs en foresterie et de 340 adjoints techniques des eaux et forêts. Les résultats, disponibles en ligne, sont également affichés au ministère de la fonction publique ainsi que dans les directions régionales du Travail et des Lois sociales à Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Ce nouveau recrutement intervient dans un contexte de réforme au sein du corps des agents des eaux et forêts. En mai dernier, un premier jalon avait été posé en Conseil des

ministres avec l'examen en première lecture d'un projet de décret visant notamment à moderniser et à restructurer cette entité paramilitaire, bras opérationnel du ministère de l'environnement et des Ressources forestières.

L'ambition du gouvernement est d'améliorer l'efficacité et les capacités opérationnelles du corps des agents des eaux et forêts, afin de mieux assurer la protection des ressources naturelles et la préservation de l'environnement.

République togolaise

Togo-Chine

Lomé veut renforcer sa coopération dans les médias

À Beijing, le Togo entend donner un nouvel élan à sa coopération médiatique avec la Chine. Invitée au 7e Forum sur la coopération des médias sino-africains, la ministre de la Communication, Yawa Kouigan, a présenté 3 priorités : moderniser les médias publics, renforcer les compétences et développer la coproduction de contenus.

Cette orientation s'inscrit dans la politique gouvernementale conduite sous l'autorité de Faure Gnassingbé, président du Conseil. Pour Lomé, la coopération audiovisuelle avec Beijing doit désormais dépasser la circulation de contenus pour favoriser leur conception commune. Le premier axe porte sur la modernisation de l'écosystème médiatique, avec une attention aux médias publics togolais. Le deuxième concerne la formation des journalistes, techniciens, professionnels

du numérique et acteurs audiovisuels. L'objectif est de renforcer les capacités nécessaires pour accompagner les transformations technologiques du secteur.



Yawa Kouigan

La coproduction constitue le troisième chantier. Elle doit permettre aux professionnels chinois et africains de travailler ensemble sur des projets communs, en croisant leurs regards et expériences.

Cette approche pourrait diversifier les représentations des réalités africaines et chinoises auprès des publics. L'intelligence artificielle occupe aussi une place dans

toutefois que l'accès aux technologies doit aller de pair avec leur appropriation. La formation apparaît ainsi comme une condition essentielle de cette transformation. Sans compétences adaptées, la modernisation des équipements et l'introduction de nouveaux outils numériques risquent de produire des effets limités. Journalistes, techniciens et professionnels du numérique sont donc appelés à accompagner cette mutation.

Au-delà des technologies, la ministre défend une évolution du récit consacré à l'Afrique. Elle appelle à mieux faire connaître une « Afrique qui agit », marquée par sa jeunesse, son innovation, son entrepreneuriat et le rôle de

ses femmes. Les crises ne peuvent, selon elle, résumer la réalité du continent.

La coopération médiatique est présentée comme un instrument de rapprochement entre les peuples. En 2026, année consacrée aux échanges humains et culturels entre la Chine et l'Afrique, Yawa Kouigan considère les médias comme un levier de connaissance mutuelle et de confiance.

Les orientations annoncées à Beijing devront désormais être traduites en initiatives concrètes. La modernisation, la formation, l'intelligence artificielle et la coproduction constituent les chantiers pour renouveler le partenariat médiatique entre le Togo et la Chine.

La Rédaction

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ



*Offre soumise à conditions

0 TAUX
%

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

